



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS

On trouvera à la huitième page du " Bulletin," les détails des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier de la Société; où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première assemblée du mois prochain.

Contribution aux décès d'épouses, Appel No 9.....	\$ 0 06
Contribution pour maladie, Appel No 29.....	1 14
Total.....	\$ 1 20

SECOURS PENDANT LA MALADIE

Pour avoir droit aux secours pendant le mois de mai il ne faut rien devoir à la Société et il faut de plus que les 10 centins de contribution mensuelle du mois de mai soient payés ainsi que l'appel 28 pour contribution à la maladie et l'appel 8 pour contribution aux décès d'épouses, et cela le ou avant le jour de la première séance du mois de mai. Celui qui est malade doit faire son application d'après la formule R qui se trouve à la page 123 des règlements, et l'adresser au président de la Société où il est enregistré en ayant le soin de l'accompagner du certificat de son médecin, constatant la date et la nature de sa maladie.

NOUVELLE SUCCURSALE

La Société Bienveillante St-Roch avance à grands pas dans la voie du progrès.

Chaque jour voit le nombre de ses membres augmenter; et cela, au fur et mesure que les avantages considérables qu'offre cette association sont mieux connus.

De fait, l'ouvrier et l'industriel, à moyens limités, peuvent difficilement se passer de faire partie d'une société de secours mutuels. S'ils font partie d'une société comme l'association dont nous parlons, en temps de maladie elle vient à leur secours et leur paie six piastres par semaine durant dix semaines.

L'épouse d'un membre de la société vient-elle à mourir, le mari sociaire, dont la maladie de sa femme a considérablement appauvri le gousset, quelquefois même complètement laissé à sec, reçoit une somme de cinquante piastres, qui l'aideront à se refaire, au moins pécuniairement, de la perte qu'il vient de subir.

Enfin, l'épouse de l'ouvrier ou de l'industriel, qui apprend, une bonne fois, qu'au décès du chef de la famille, le moyen sûr de ne pas voir la misère venir jouer des siennes dans la maison, c'est de faire entrer son époux dans la Société Bienveillante St-Roch, emploie le vert et le sec pour qu'il en devienne membre. Elle assure pour le moment au moins \$500 à elle et à ses petits enfants, avec la perspective toute à fait engageante de voir cette somme de \$500 portée à \$1,000 dans un avenir rapproché.

Bref, l'association de secours et de protection mutuels qui a nom: Société Bienveillante St-Roch, répond à trois grands besoins dans la vie de famille: secours dans la maladie; indemnité au décès de la femme; indemnité aussi, mais beaucoup plus forte, à la mort du mari. Avec cette association, la veuve n'est certes pas consolée de la perte de son époux, elle peut avoir besoin d'aide pour l'administration des biens de la famille; mais, en réalité, elle n'est pas à plaindre. Mieux encore, plus de misère dans la maladie; et des ressources fort acceptables après la mort du chef de la maison.

Avant hier, a eu lieu, au Sault Montmorency, l'inauguration de la onzième succursale que vient d'y fonder la Société Bienveillante. Les officiers du bureau principal de Québec s'y étaient rendus; et là, la cérémonie de l'installation officielle eut lieu avec un décorum et une solennité qui produisirent un effet remarquable.

Le révérend M. Déziel, curé de Beauport et chapelain de la nouvelle succursale, était présent. Le digne curé a cru devoir, publiquement, donner sa haute approbation à la société, engageant chaleureusement ses ouailles à y entrer.

"Le désir de notre Saint Père le Pape, a-t-il dit, est que les catholiques s'unissent dans un but de charité et de secours mutuels pour opposer une digue puissante aux fils de l'erreur et du mal qui, eux aussi, s'associent pour devenir plus forts dans la lutte acharnée qu'ils livrent à la vérité et au bien."

"Les gouvernements, disait-il encore, quand ils croient leurs intérêts en danger, enrôlent des régiments; les franc-maçons et les divers autres sectaires s'enrégimentent pour devenir légions; nous aussi, les catholiques, unissons-nous et entrons dans la grande armée du bien."

L'élection des officiers de la nouvelle succursale a donné le résultat suivant:

MM. Jos. Lamontagne, *Président*;
 " F-X. Giroux, *1er. Vice-Président*;
 " Phydime Côté, *2eme. Vice-Président*;
 " Nap. Dion, *Secrétaire*;
 " F-X. Grenier, *Assistant-Secrétaire*;
 " F-X. Laplante, *Trésorier*;
 " Isidore Thérien, *Assistant-Trésorier*;
 " P-I. Giroux, *Comm.-ordonnateur*;
 " Jos. Vézina, *Asst-Comm.-ordonnateur*;
 " Jos. Paradis et Elz. Huot, *Visiteurs*;
 " Dr. M-G. Giroux, *Médecin-Examineur*.

FORMULE DE PROCÈS-VERBAL

POUR

Comité de Régie

tenue le 5 avril 1894.

Cette séance s'ouvre sous la présidence de Mr. L. Duhamel, président. (Si celui qui préside n'est pas un des présidents élus, ajoutez après le mot "président" les mots "pro. tem." S'il est un des deux vice-présidents, dites lequel.)

Les membres du comité présents étaient:

MM. Louis Chalifour, Edouard Bryant, Joseph Gagnon,

Abel Cusson, Laurent Dubois, Alfred Marchildon, Napoléon Latouche, Pierre Duclos, Liboire Jobin, et Eugène Sanfaçon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir pris connaissance des applications et des examens médicaux de divers aspirants, soumis au comité par le Secrétaire, il a été

Proposé par M. Louis Chalifour, secondé par M. Edouard Bryant.

Que le comité fasse rapport à la prochaine séance de la succursale:

1. Qu'il a pris connaissance des applications de MM. Alphonse Durand, Louis Chevalier, Edmond Portugais et Pierre Duclos pour devenir membres de cette Société ainsi que de l'examen médical qu'ils ont subi.

2. Que d'après lui les susdits aspirants se trouvent dans les conditions voulues par les règlements de la Société pour devenir membres et recommander leurs admissions.

Adoptée.

Le Trésorier, M. Jos. Gagnon, propose secondé par M. Abel Cusson.

Que M. le Président soit autorisé à approuver le paiement des comptes suivants, et M. le Trésorier à les payer, savoir:

Alphonse Lorient, loyer de Mars.....	\$ 4 00
Forgues & Wiseman, papeterie.....	3 00
Dr. J. A. Richard, visite aux malades.....	5 50
N. Bolduc, timbres-poste.....	1 50
Octave Labrecque, distribution.....	0 50

Total..... \$14 50

Adoptée

M. le Trésorier fait le rapport suivant des opérations financières du mois terminé le 31 mars dernier, savoir:

RECETTES.

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 52 93
Proposition de membre.....	75
Contribution mensuelle.....	2 10
Contribution pour décès d'épouses.....	1 81
Contribution pour maladie.....	18 25
Contribution pour décès.....	6 00
Règlements.....	30
Livrets.....	50
Certificat d'admission.....	50
Bulletin.....	25
Installation.....	1 00
Total.....	\$ 84 97

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 4 00
Distribution d'avis.....	1 14
Total des déboursés.....	\$ 5 14
Payé au Bureau Principal.....	27 39
Balance en caisse le 31 mars 1894.....	52 44
Total.....	\$ 84 97

Le Trésorier fait aussi rapport que l'appel N^o 22, contribution pour décès de membres, était dû le 2 avril dernier et que les membres de cette succursale qui ne l'ont pas payé sont:

Henri Thiboutot, Louis Desgagné, Georges Boutin, Amable

Sanchagrín et qu'il a transmis au Bureau Principal les noms de ces retardataires, et que depuis cette date et avant l'expiration du délai de 30 jours accordés aux membres retardataires MM. *H. Thiboutot* et *Louis Desgagné* ont payé le dit appel et demandé à être réinstallés.

Vu la demande de MM. *Thiboutot* et *Desgagné* il est

Proposé par M. *Jos. Gagnon* secondé par M. *Alf. Marchildon*

Que MM. *Henri Thiboutot* et *Louis Desgagné* soient réinstallés membres actifs de cette Société, après en avoir obtenu la permission du Bureau Principal.

Le Trésorier informe le comité que le délai de 30 jours, pendant lequel les membres retardataires peuvent se faire réinstallés, est expiré depuis le 2 avril et que les membres suivants doivent être rayés de la Société, savoir :

George Boutin et *Amable Sanchagrín*.

Il est en conséquence

Proposé par M. *Nap. Latouche* secondé par M. *Pierre Duclos*.

Que M. le Secrétaire soit autorisé à rayer MM. *George Boutin* et *Amable Sanchagrín* de la liste des membres de cette Société pour cause de non paiement de l'appel No. 22, contribution aux décès de mem. es et qu'avis en soit donné au Bureau Principal.

adoptée.

M. *L. Dubois* propose secondé par M. *L. Godin*.

Que cette séance s'ajourne.

Adoptée.

Dix mots rayés sont nuls et un renvoi fait à la marge, page 17, est bon.

EUGÈNE SANFAÇON,

Secrétaire

Tout ce qui précède la motion d'ajournement dans la formule ci-dessus doit avoir préséance sur toutes les autres questions qui pourraient être soumises au Comité de Régie qu'elle qu'en soit l'importance.

Le Président, le Secrétaire et le Trésorier donnent ensuite lecture des lettres et documents qu'ils ont reçus depuis la dernière séance et le Comité en dispose selon qu'il le juge à propos et le secrétaire dans la rédaction de son procès-verbal est tenu de suivre l'ordre dans lequel chaque résolution aura été adoptée.

Tout procès-verbal doit être signé par le Secrétaire et la personne qui a présidé l'assemblée dont on fait le compte-rendu.

Un procès-verbal ne doit contenir que les faits strictes et exacts sans aucun commentaire.)

ORDRE DE DÉLIBÉRATIONS

COMITÉS DE RÉGIE

- 1.—Appel nominal des officiers;
- 2.—Lecture du procès-verbal;
- 3.—Rapports médicaux;
- 4.—Comptes présentés, référés ou autorisés;
- 5.—Rapport du trésorier.

- 6.—Membres en défaut;
- 7.—Réinstallations;
- 8.—Expulsion des membres en défaut;
- 9.—Affaires non terminées;
- 10.—Affaires nouvelles;
- 11.—Communications lues et disposées;
- 12.—Ajournement.

OFFICIERS DES SUCCURSALES

Liste des officiers des différentes succursales élus à la première séance d'avril pour l'année courante.

SUCCURSALE CHAMPLAIN No 1

MM. *L. Stafford*, *Président* ;
Cyrille Lechasseur, *1er Vice-Président* ;
P. Bouffard, *2me Vice-Président* ;
Félix Marois, *Secrétaire* ;
Jos. Côté, *Assistant-Secrétaire* ;
Victor Lafrance, *Trésorier* ;
Elz. Trudel, *Assistant-Trésorier* ;
Joseph Lefrançois, *Commissaire-Ordonnateur* ;
Jos. Morissette, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
John McLean et *J. E. Angers*, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-JACQUES No 3

MM. *Edouard Dupont*, *Président* ;
G. A. Laurence, *1er Vice-Président* ;
J. H. Aubé, *2me Vice-Président* ;
J. A. Alarie, *Secrétaire* ;
Albert Alarie, *Assistant-Secrétaire* ;
Octave Laberge, *Trésorier* ;
Joseph Dupont, *Assistant-Trésorier* ;
John Dupont, *Commissaire-Ordonnateur* ;
J. B. Chagnon, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
Louis Poulet et *Chs. Lefebvre*, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE BAIE ST-PAUL No 4

Réverend M. *A. Fafard*, *Président* ;
MM. *Dr A. Simard*, *1er Vice-Président* ;
Toussaint Vandal, *2me Vice-Président* ;
A. H. Simard, *Secrétaire* ;
Dr. Clément, *Assistant-Secrétaire* ;
Jos. T. Fortin, *Trésorier* ;
Edouard Simard, *Assistant-Trésorier* ;
George Côté, *Commissaire-Ordonnateur* ;
David Perron, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
H. Fortin et *Eliphe Lavoie*, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 5

MM. *H. Boulet*, *Président* ;
Jos. Rondeau, *1er Vice-Président* ;
Jos. Blouin, *2me Vice-Président* ;
Edgar Cloutier, *Secrétaire* ;
P. I. Trudel, *Assistant-Secrétaire* ;
Omer Poitras, *Trésorier* ;
Eug. Alb. Matte, *Assistant-Trésorier* ;
Alfred Diné, *Commissaire-Ordonnateur* ;
Z. Diné, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
Jos. Blondeau et *F.-X. Blouin*, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE DUROCHERS No 6

MM. Joseph Dion, *Président* ;
 Jos. Plamondon, *1er Vice-Président* ;
 Dr. C. E. Côté, *2me Vice-Président* ;
 Jos. Lauzon, *Secrétaire* ;
 Arthur Nicol, *Assistant-Secrétaire* ;
 Alexandre Morency, *Trésorier* ;
 Edmond Corriveau, *Assistant-Trésorier* ;
 Olivier Plamondon, *Commissaire-Ordonnateur* ;
 F.-X. Lachance, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
 Victor Parent et Jos. Rousseau, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-AMBROISE No 7

MM. Jos. Blondeau, *Président* ;
 Jos. Sanfaçon, *1er Vice-Président* ;
 Pierre Boivin, *2me Vice-Président* ;
 Théodore Barbeau, *Secrétaire* ;
 Chs. Pageau, *Assistant-Secrétaire* ;
 Jos. Ed. Durand, *Trésorier* ;
 Jos. Duchesneau, *Assistant-Trésorier* ;
 Honoré Sanfaçon, *Commissaire-Ordonnateur* ;
 Jean Duchesneau, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
 Félix Darveau et Laurent Chabot, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-RAYMOND No 8

MM. Dr. A. E. Hébert, *Président* ;
 Nap. Piché, *1er Vice-Président* ;
 Honoré Plamondon, *2me Vice-Président* ;
 P. T. Martel, *Secrétaire* ;
 Nap. Moisan, *Assistant-Secrétaire* ;
 Eugène P. Plamondon, *Trésorier* ;
 Frs. Barrette, *Assistant-Trésorier* ;
 Elisé Pagé, *Commissaire-Ordonnateur* ;
 Louis Renaud, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
 David Gouge et Frs. Faveur, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-ALBAN No 9

MM. Damase Naud, *Président* ;
 Philippe Germain, *1er Vice-Président* ;
 W. Martel, *2me Vice-Président* ;
 Arsène Dussault, *Secrétaire* ;
 Hubert Perron, *Assistant-Secrétaire* ;
 Herménégilde Leduc, *Trésorier* ;
 Albert Naud, *Assistant-Trésorier* ;
 Eugène Marcotte, *Commissaire-Ordonnateur* ;
 Francis Arcand, *Asst.-Comm.-Ordonnateur* ;
 Cyrille Germain et O. Paquin, *Visiteurs* ;

SUCCURSALE ST-JOSEPH No 10

MM. P. A. Bourget, *Président* ;
 A. E. Demers, *1er Vice-Président* ;
 Dr. J. O. Bourget, *2me Vice-Président* ;
 Louis Drouin, *Secrétaire* ;
 Herménégilde Bourassa, *Assistant-Secrétaire* ;
 G. S. Vien, *Trésorier* ;
 J. B. Nolin, *Assistant-Trésorier* ;
 J. S. O. Mercier, *Commissaire-Ordonnateur* ;
 A. Paquet, *Assistant-Commissaire-Ordonnateur* ;
 L. A. Garand et C. Gosselin, *Visiteurs* ;

FORMULE DE PROCÈS VERBAL.

POUR

Assemblée de Succursale

Assemblée du 9 avril, 1894.

Cette assemblée s'ouvre sous la présidence de M. Duhamel
 président. (Si celui qui préside n'est pas un des présidents élus,

ajoutez après le mot "président" les mots "pro. tem." S'il est
 un des deux vice-présidents, dites lequel.)

Les membres présents à cette assemblée étaient :

MM. C. Dumont, O. Pelletier, J. Duclos, Alf. Dufour, P.
 Marquis, B. Lachance, W. Welch, F. Maroni, L. Berrouard, L.
 St. Michel, Nap. Dussault, L. Zicat et une vingtaine d'autres
 membres environ.

(Il faut enregistrer au moins le nombre requis pour le quorum.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. C. Dumont informe cette succursale qu'il est malade
 depuis le 27 mars et réclame les secours accordés par la
 Société en pareils cas.

Cette demande est référée au Trésorier pour son approba-
 tion quant aux droits de ce membre.

RAPPORT.

Le Secrétaire soumet le troisième rapport du Comité de
 Régie qui se lit comme suit :—

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE RÉGIE.

Québec, 5 avril 1894.

M. le président et MM. les Membres
 de la Succursale St-Michel No. 12.

Le Comité de Régie a l'honneur de faire rapport qu'à une
 séance tenue à la date ci-dessus, sous la présidence de M. L.
 Duhamel et à laquelle assistaient MM. Louis Chalifour,
 Edouard Bryant, Joseph Gagnon, Abel Cusson, Laurent Dubois,
 Alfred Marchildon, Napoléon Latouche, Pierre Duclos, Liboire
 Jobin et Eugène Sanfaçon, il a été proposé et

RÉSOLU : Que le comité fasse rapport à la prochaine
 séance de la Succursale.

1. Qu'il a pris connaissance des applications de MM.
 Alphonse Durand, Louis Chevalier, Edmond Portuqais et Pierre
 Duclos pour devenir membres de cette Société ainsi que de
 l'examen médical qu'ils ont subi ;

2. Que d'après lui, les susdits aspirants se trouvent dans
 les conditions voulues par les règlements de la Société pour
 devenir membres, et recommande leur admission.

Proposé par M. Eugène Sanfaçon, secondé par M. Liboire
 Jobin, que ce rapport soit adopté.

Adopté ce 9 avril 1894.

L. DUHAMEL,
 Président.

MM. Chs. Petit, Louis Grosbois, Alphonse Dubord, sont pré-
 sentés à la Succursale comme nouveaux membres ; ils signent
 le registre de déclarations de membre.

AVIS DE MOTION.

M. Jos. Lacombe donne avis qu'il proposera que les assem-
 blées de la Succursale aient lieu le mardi de chaque semaine
 à huit heures P.M.

MOTIONS.

M. Jos. Lacombe demande à ce que sa motion devienne
 motion à cette séance.

Le président fait remarquer à M. Jos. Lacombe que sa motion ne peut être prise en considération qu'avec l'assentiment des deux tiers des membres présents.

Après discussion M. Jos. Lacombe propose, secondé par L. Durand,
Que sa motion soit prise en considération ce soir.

Le vote pris sur cette motion, donne le résultat suivant :

Pour.....	21
Contre.....	10

La motion est adoptée.

M. Jos. Lacombe propose ensuite, secondé par M. L. Durand

Qu'à l'avenir les assemblées de la succursale aient lieu le mardi de chaque semaine et cela à partir du 17 avril.

Le vote pris sur cette motion donne le résultat suivant :

Pour.....	23
Contre.....	8

La motion est adoptée.

M. Elz. Falardeau propose, secondé par Léonidas Francoeur

Que cette succursale accepte l'invitation qu'elle a reçu des autorités de la St. Jean-Baptiste de prendre part à la fête St. Jean-Baptiste le 25 juin avec drapeaux et insignes.

M. Jos. Lacombe dit que tout en étant pour la motion il ne peut s'empêcher de soulever une question d'ordre.

Cette motion, dit M. Lacombe, n'ayant pas été précédée d'un avis, prend l'assemblée par surprise.

M. Falardeau prétend que sa motion est dans l'ordre.

M. Jos. Lacombe demande la décision du Président.

Le Président déclare la motion hors d'ordre vu qu'elle n'a pas été précédée d'un avis comme le veut la clause 4, article 12.

Il n'y a qu'une seule exception à cette règle, ajoute le Président, c'est pour les propositions de membres (voir clause 5, article 12.)

M. Falardeau, dit que,

Malgré tout le respect qu'il a pour M. le Président, il en appelle de sa décision à l'assemblée.

M. le Président informe M. Falardeau que pour renverser la décision du Président il faut les deux tiers des membres présents.

M. Falardeau dit connaître cette règle et veut ajouter quelques mots d'explications à ce qu'il a déjà dit sur sa motion.

Le Président le rappelle à l'ordre en lui donnant lecture du dernier paragraphe de la clause 13 de l'article 12 qui se lit comme suit :

"L'assemblée, s'il en est appelé de la décision du Président à la sienne, règle la question, mais sans débats ; s'il n'y a pas appel, la décision du Président est finale."

Le vote sur la décision du président étant pris donne le résultat suivant :

Pour.....	27
Contre.....	2

M. Falardeau demande à ce que sa motion reste sur les ordres du jour comme avis de motion pour la prochaine séance.

M. Jos. Lacombe s'y objecte vu que le temps des avis de motion est passé.

M. le Président prie M. Falardeau de ne pas insister sur sa demande ; que cela, d'ailleurs, ne l'avancera pas, il n'aura qu'à suivre à la prochaine séance, les mêmes procédures que M. Lacombe a faites ce soir relativement aux assemblées de la Succursale et sa motion passera régulièrement. Ce à quoi M. Falardeau consent.

PROPOSITION DE MEMBRES.

Proposé par Eugène Chamberland, secondé par Alfred Bilo-deau :

Que M. Albert Turgeon, de St. Roch, mécanicien, âgé de 26 ans, soit admis membre de cette Société après examen médical.

Adoptée.

Proposé par Eudore Thibault, secondé par Casimir Godin.

Que M. Arthur Parent, de St. Sauveur, commis, âgé de 22 ans, soit admis membre après examen médical.

Adoptée.

Ces motions sont référées aux médecins-examineurs.

DATES DES DÉPÔTS A LA BANQUE.

M. le Président fait rapport que les recettes de la dernière séance au montant de \$40, ont été déposées à la Banque le 10 avril.

RECETTES DE LA SÉANCE.

M. le Trésorier fait rapport que les recettes de la séance sont de \$35.70.

Il est ensuite proposé par L. Dufour, secondé par Ernest Picard.

Que cette séance s'ajourne.

Adoptée.

Trois mots rayés sont nuls et deux renvois en marge, pages 23 et 24, sont bons.

EUGÈNE SANFAÇON,

Adopté unanimement

Secrétaire,

16 avril 1894.

J. DUHAMEL,

Président.

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 31 mars 1894.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$	
Proposition.....	5	50
Contribution mensuelle.....	65	80
Règlement.....	3	90
Livret.....	6	50
Contributions d'installation.....	13	00
Contributions aux décès d'épouses.....	32	92
Contributions aux malades.....	55	03
Contributions aux décès de sociétaires.....	150	05
Certificats d'admission.....	20	50
Bulletin.....	3	50
Intérêt.....	1	56
Total.....	\$	358 26

DÉBOURSÉS

Loyer mois.....	\$	4	00
Frais de postage.....			
Allocation aux malades.....		66	00
Médecins-visiteurs.....			
Divers.....		8	00
Frais de collection.....			
Distribution d'avis.....		1	25
Indemnité aux officiers Succursale No 2.....		32	22
Total des déboursés.....	\$	111	47
Payé à la caisse générale.....		196	00
Balance en caisse le 31 mars 1894.....		50	79
Total.....	\$	358	26

CHAMPLAIN No 1

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$	26	02
Proposition de membre.....	0	75	
Contributions mensuelles.....	2	30	
Contributions aux décès d'épouses.....	2	57	
Contributions aux malades.....	10	54	
Contributions aux décès de sociétaires.....	10	75	
Règlements.....			
Livrets.....			
Insignes.....			
Bulletin.....			
Collection.....		0	75
Total.....	\$	53	65

DÉBOURSÉS

Divers.....	\$	0	76
Total des déboursés.....	\$	0	76
Payé au B. P.....		23	83
Balance en caisse le 31 mars 1894.....		29	06
Total.....	\$	53	65

ST-JACQUES No 3

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$	10	30
Proposition de membre.....	1	00	
Contributions mensuelles.....	4	10	
Contributions aux décès d'épouses.....	3	80	
Contributions aux malades.....	7	50	
Contributions aux décès de sociétaires.....	18	25	
Règlements.....	0	30	
Livret.....	0	50	
Contribution d'installation.....	1	00	
Certificat d'admission.....	0	50	
Bulletin.....	0	25	
Bureau Principal.....	36	35	
Total.....	\$	83	85

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$	6	00
Frais de postage.....		0	50
Divers.....		2	10
Allocation aux malades.....		30	00
Médecins-visiteurs.....		6	50
Frais du cédégué et indemnité aux officiers.....		3	35
Total des déboursés.....	\$	81	45
Payé au B. P.....		0	30
Balance en caisse le 31 mars 1894.....		2	10
Total.....	\$	83	85

BAIE ST-PAUL No 4.

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$	56	78
Proposition de membres.....			
Contribution mensuelle.....	0	60	
Contribution aux décès d'épouses.....	1	00	
Contribution aux malades.....	9	00	
Contribution aux décès de sociétaires.....	2	00	
Règlements.....	0	60	
Livrets.....	1	00	
Certificat d'admission.....	2	75	
Contribution d'installation.....	2	00	
Bulletin.....	0	50	
Total.....	\$	76	23

DÉBOURSÉS

Loyer et luminaire 2 mois.....	\$	3	00
Divers.....		0	50
Allocation aux malades.....			
Frais de postage.....		0	30
Médecins-visiteurs.....		1	50
Livrets et Règlements.....			
Total des déboursés.....	\$	5	30
Payé au B. P.....		13	75
Balance en caisse le 31 mars 1894.....		57	18
Total.....	\$	76	23

ST-JEAN-BAPTISTE No 5

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$	52	93
Proposition de membre.....	0	75	
Contribution mensuelle.....	2	10	
Contribution aux décès d'épouses.....	1	81	
Contribution aux malades.....	18	23	
Contribution aux décès de sociétaires.....	6	60	
Règlements.....	0	30	
Livret.....	0	50	
Certificat d'admission.....	0	50	
Bulletin.....	0	25	
Installation.....	1	00	
Total.....	\$	84	97

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$	4	00
Frais de postage.....			
Divers.....			
Allocation aux malades.....			
Médecins-visiteurs.....			
Distribution d'avis.....		1	14
Livrets et Règlements.....			
Total des déboursés.....	\$	5	14
Payé au B. P.....		27	39
Balance en caisse le 31 mars 1894.....		52	44
Total.....	\$	84	97

DUROCHERS No 6

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 11 27
Proposition de membre.....	0 25
Contribution mensuelle.....	2 30
Contribution aux décès d'épouses.....	1 20
Contribution aux malades.....	4 50
Contribution aux décès de sociétaires.....	6 00
Règlements.....
Livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....	31 82
Total.....	\$ 57 24

DÉBOURSÉS

Loyer un mois.....	\$ 4 00
Distribution d'avis.....	0 75
Allocation aux malades.....
Médecins-visiteurs.....
Divers.....	5 00
Une insignie.....
Frais de postage.....
Livrets et Règlements.....
Indemnité aux officiers.....	26 82
Total des déboursés.....	\$ 36 55
Payé au B. P.....	12 60
Balance en caisse le 31 mars 1894.....	8 09
Total.....	\$ 57 24

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 38 89
Proposition de membres.....	0 25
Contribution mensuelle.....	0 40
Contribution aux décès d'épouses.....	0 80
Contribution aux malades.....	3 00
Contribution aux décès.....	2 50
Règlements.....	0 30
Livrets.....	0 50
Certificats d'admission.....	1 25
Contribution d'installation.....	1 00
Bulletin.....	0 25
Total.....	\$ 49 14

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 1 50
Frais de postage.....	0 39
Allocation aux malades.....	6 00
Divers.....	0 75
Médecins-visiteurs.....
Livrets et Règlements.....
Total des déboursés.....	\$ 8 64
Payé au B. P.....	2 00
Balance en caisse 31 mars 1894.....	38 50
Total.....	\$ 49 14

ST-RAYMOND No 8

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 21 08
Proposition de membres.....	1 25
Contribution mensuelle.....	2 70
Contribution aux décès d'épouses.....	3 00
Contribution aux malades.....	4 50
Contribution aux décès de sociétaires.....	10 50
Règlements.....	0 90
Livrets.....	1 50
Contribution d'installation.....	3 00
Certificat d'admission.....	3 50
Bulletin.....	0 75
Total.....	\$ 51 68

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$ 1 00
Frais de postage.....	0 45
Avis de convocation.....
Règlement, 1 à 20 cts.....
Livret, 1 à 30 cts.....
Divers.....	1 50
Total des déboursés.....	\$ 2 95
Payé au B. P.....	21 25
Balance en caisse le 31 mars 1894.....	27 48
Total.....	\$ 51 68

ST-ALBAN No 9

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 8 75
Propositions de membres.....	0 25
Contributions mensuelles.....	2 50
Examens médicaux.....
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions à la maladie.....
Contributions pour décès de sociétaires.....
Règlements.....
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Total.....	\$ 11 50

DÉBOURSÉS

Examens médicaux.....	\$
Divers.....	0 21
Règlements, 25 @ 20 cts.....
Livrets, 25 @ 30 cts.....
Payé au Bureau Principal à compte sur charte.....
Frais du délégué.....	2 40
Total des déboursés.....	\$ 2 61
Payé au Bureau Principal.....	8 89
Balance en caisse le 31 mars 1894.....
Total.....	\$ 11 50

ST-JOSEPH No 10

RECETTES

Balance en caisse le 28 février 1894.....	\$ 7 00
Propositions.....	1 75
Contributions mensuelles.....	1 80
Contributions pour décès d'épouses.....	2 50
Contributions pour maladie.....	9 00
Contributions pour décès de sociétaires.....	5 00
Règlements.....	1 50
Livrets.....	2 50
Installations.....	5 00
Certificats d'admission.....	5 75
Bulletin.....	1 25
Total.....	\$ 43 05

DÉBOURSÉS

Règlements, 11 @ 20 cts.....	\$
Livrets, 11 @ 30 cts.....
Divers.....	1 67
J.-W. Francaeur.....
Aug. Bourgot.....
Total des déboursés.....	\$ 1 67
Payé au Bureau Principal.....	28 00
Balance en caisse le 28 février 1894.....	15 39
Total.....	\$ 43 05

BULLETIN

CONTRIBUTIONS POUR MALADIE

APPEL No 28

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er mai 1894.

Le rapport suivant donne le nombre de malades depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire, faisant partie de la caisse aux malades. Cette contribution est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première séance du mois de juin prochain

76 semaines de maladie à 1½ cts, TOTAL : \$1.4

JOS. COTÉ, Trésorier du B. P.

Nos des malades	Noms et prénoms	Résidences	Où enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires	Montants que chaque membre doit payer	Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Total
16	Oéme Bourgelas.....	31 rue St. Flavien.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	Grippe.....	1	1½	1½	\$ 6 00	\$ 1 00	\$ 7 00
17	Nap. Vezina.....	119 rue du Pont.....	B. P.	Dr. Deschamps.....	".....	1	1½	1½	6 00		6 00
18	Ed. Bouchard.....	rue de la Reine.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	Ulcère.....	2	1½	3	12 00	1 50	13 50
19	Léonidas Bouchard.....	Hedleyville.....	B. P.	".....	Bronchite.....	2	1½	3	12 00	1 50	13 50
20	Jos. Patry.....	Lyster.....	B. P.	Dr. J. Richardson.....	Grippe.....	2	1½	3	12 00	1 50	13 50
21	Wilfrid Doré.....	Lotbinière.....	B. P.	Dr. de Lachevrotier.....	".....	3	1½	4½	18 00	2 00	20 00
22	Zoël Robitaille.....	12 Richardson.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	".....	3	1½	4½	18 00	2 00	20 00
23	Alp. Turgeon.....	399 rue du Roi.....	B. P.	Dr. J. A. Marcoux.....	Bronchite.....	3	1½	4½	18 00	2 00	20 00
24	P. O. Côté.....	129 rue Prince Edouard.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	Grippe.....	3	1½	4½	18 00	2 00	20 00
25	Thos. Leclerc.....	258 rue St. Olivier.....	B. P.	Dr. O. R. Paquin.....	".....	3	1½	4½	18 00	2 00	20 00
26	J. B. Havard.....	85 rue Boisseau.....	B. P.	Dr. J. A. Marcoux.....	Influenza.....	4	1½	6	24 00	2 50	26 50
27	G. W. Pelletier.....	46 rue St. Joseph.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	".....	5	1½	7½	30 00	3 00	33 00
28	Hubert Talbot.....	Limoilon.....	B. P.	".....	Grippe.....	5	1½	7½	30 00	3 00	33 00
29	J. B. Verret.....	74 rue Sinal.....	B. P.	Dr. O. E. Odté.....	Débilité générale.....	6	1½	9	36 00	3 50	39 50
30	Elie Tremblay.....	Malbaie.....	B. P.	Dr. J. A. Lapointe.....	".....	6	1½	9	36 00	3 50	39 50
31	André Bouchard.....	165 rue St. Valier.....	B. P.	Dr. G. Matte.....	Pneumonie.....	6	1½	9	36 00	3 50	39 50
32	Flavien Barron.....	Beauport.....	B. P.	Dr. Ed. Provençal.....	".....	10	1½	15	60 00	5 50	65 50
33	Raymond Bussière.....	12 rue Montmagny.....	B. P.	Dr. J. A. Marcoux.....	Gastrite.....	10	1½	15	60 00	5 50	65 50
34	G. A. Laurance.....	1606 rue Ste. Catherine.....	S. 3.	Dr. F. Jeannotte.....	Grippe.....	1	1½	1½	6 00	1 00	7 00
						76		1 14	456 00	46 50	502 50

Pour avoir droit aux secours pendant le mois de mai il ne faut rien devoir à la Société et il faut de plus que les 10 centins de contribution mensuelle du mois de mai soient payés ainsi que l'appel 28 pour contribution à la maladie et l'appel 8 pour contribution aux décès d'épouses, et cela le ou avant le jour de la première séance du mois de mai. Celui qui est malade doit faire son application d'après la formule R qui se trouve à la page 123 des règlements, et l'adresser au président de la Société où il est enregistré en avant le soin de l'accompagner du certificat de son médecin, constatant la date et la nature de sa maladie.

CONTRIBUTIONS POUR DÉCÈS D'ÉPOUSES

APPEL No. 9

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er mai 1894.

Le rapport suivant donne le nombre de décès d'épouses depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun deux, par chaque sociétaire faisant partie de la caisse aux décès d'épouses. Cette somme est payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première séance du mois de juin prochain.

1 décès à .06 cts.—Total 0 06 cts.

JOS. COTÉ, Trésorier du B. P.

No. du décès	NOM	Résidence	Où enregistré	Date de la mort	Contribution	Montant payé au bénéficiaire
11	Jean-Baptiste Beaudoin.....	Québec.....	Bureau Principal.....	9 mars 1894.....	\$ 0 06	\$ 1 0 00
					0 06	50 00